



# Les questions des (futurs) parents de jeunes enfants sont parfois nombreuses.

## **Pourquoi orienter les parents vers le Relais Petite Enfance :**

il s'agit d'un service public gratuit,  
financé par la Caf  
et la Communauté de Communes

---

le Relais Petite Enfance a une connaissance  
globale des offres du territoire et des alentours

---

le RPE permet aux familles d'obtenir des informations  
générales sur le rôle de parent-employeur

---

les listes des assistantes maternelles,  
pour chaque commune, sont régulièrement actualisées  
en fonction des disponibilités

---

le partenariat avec les professionnels  
de la petite enfance, de la culture, etc.  
permet d'orienter les parents en fonction  
de leurs besoins

**Permanences téléphoniques**